

# SCI PEARL



## Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 12 avril 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 4 juin 2021 sous réserves d'incidents

Suivant acte reçu par Maître Audrey RIVIERE-TALLON, Notaire, Associée de la Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée « SELARL Audrey RIVIERE-TALLON », titulaire d'un Office Notarial à PIOLENC (Vaucluse), 25 passage du portillon, le 2 juin 2021 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

**Dénomination sociale : SCI PEARL**

**Forme** : La société a la forme d'une société civile immobilière régie par les dispositions du titre IX du livre III du Code civil, et par les présents statuts.

**Capital** : 242.700,00 euros

**Siège social** : MORNAS (84550), Rue Charles Pascal, 5 Lotissement le Rocher.

**Objet social** : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur (notamment par l'édification de constructions nouvelles pour toutes destinations) la transformation (notamment des constructions déjà existantes et par tous travaux), la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société. En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité.



Ecrit par Echo du Mardi le 4 juin 2021

**Durée** : 99 ans

**Apports en numéraire** : 242.700,00 euros

**Co-gérants** : Madame Martine Georgette Charlette FRANQUET, demeurant à SAINT-QUENTIN (02100) 61 rue de Dunkerque.

Monsieur Stéphane Jacques Gabriel DULLIN, demeurant à CAMARET-SUR-AIGUES (84850) 164 chemin de Vacqueyras.

Madame Mélanie Simone Geneviève DULLIN, demeurant à SAINT BARTHELEMY (ILE) (97133) BP 1201, Saint Jean.

Les fonctions de gérant sont d'une **durée** de 99 ans.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

La société sera **immatriculée** au registre du commerce et des sociétés d'AVIGNON.

Pour avis

Le notaire.

3951212

Publié le 04/06/2021